



Dictée donnée par Carolyn Chouinard, à 19 h

1. Cette dictée est destinée au grand public. Les personnes suivantes ne pourront remporter de prix :
 - a) celles qui auraient déjà remporté un premier prix lors de la dictée Au fil des Mots d'une année antérieure;
 - b) les professionnels de la langue française (correcteurs, réviseurs linguistiques et professeurs de français des niveaux secondaire, collégial ou universitaire); tout participant s'engage d'ailleurs à signer dès son arrivée un document attestant qu'il n'est pas et n'a jamais été un professionnel de la langue française tel que défini ci-dessus. Par conséquent, ces personnes ne recevront pas de numéro de participant à l'entrée et devront conserver leur copie de la dictée à la fin pour la corriger elles-mêmes.
2. Les étudiants qui auront pris part à l'une ou l'autre des dictées du midi ne pourront s'inscrire à la version « grand public » en soirée.
3. Les participants devront arriver au minimum 15 minutes avant le début de la dictée, laquelle est prévue à 19 h. Toutefois, les portes seront ouvertes à compter de 18 h 15. Si l'un des participants se présentait une fois la dictée commencée, il se verrait refuser l'entrée.
4. Le silence total sera exigé durant la dictée.
5. Aucun nom ne devra être inscrit sur les feuilles des participants; seul le « numéro de participant » fourni par les organisateurs permettra d'identifier les individus. Il devra être apposé à l'endroit désigné à cet effet.
6. Les réponses seront écrites avec le crayon à mine de plomb fourni à l'entrée.
7. Toute tentative de fraude ou de collaboration avec un autre concurrent entraînera l'élimination définitive de la Dictée de son auteur et de celui qui répondrait à une telle demande de collaboration.
8. Les résultats obtenus demeureront confidentiels, à l'exception de ceux des participants ayant obtenu les trois meilleurs résultats.
9. Aucun document de référence (dictionnaire, grammaire, etc.) ne sera accepté dans la salle durant la dictée. Quant aux appareils électroniques, ils devront être déposés à l'entrée.
10. L'orthographe traditionnelle ET la nouvelle orthographe seront acceptées. En cas de litige, nous trancherons avec la plus récente édition des ouvrages suivants : *Le Petit Robert*; *Multidictionnaire de la langue française*; *Bescherelle, l'art de conjuguer* ainsi que le logiciel d'aide à la correction *Antidote*.
11. Les nombres devront être écrits en caractères alphabétiques. Les lettres devront être bien formées, les minuscules et les majuscules devront être parfaitement distinctes et la calligraphie ne devra pas être inutilement stylisée. En cas de doute, après consultation avec un collègue, le correcteur se verra obligé d'enlever un point. À titre d'exemples :
 - une tache suspecte en lieu et place d'un trait d'union sera considérée comme une faute;
 - une fioriture mal définie à la fin d'un mot, en lieu et place de la lettre « s », sera considérée comme une faute.

Résultats :

- Pour chaque mot mal orthographié, 1 point sera enlevé.
 - Pour chaque trait d'union manquant ou en trop, les trémas manquants ou placés aux mauvais endroits, les accents manquants ou incorrects, les cédilles, les majuscules inappropriées ou manquantes, les barres sur les « t » manquantes : ½ point sera enlevé. Il est donc possible, par exemple, de perdre plus d'un point par mot composé ou locution dont plus d'un élément serait fautif.
 - Le résultat inscrit sur votre feuille indiquera le nombre de points que vous aurez perdus.
12. La dictée sera composée de deux parties : la première, écrite et lue par notre invitée d'honneur, sera une « dictée à trous ». En d'autres termes, une grande partie du texte apparaîtra déjà sur la feuille remise aux participants. Le texte sera cependant parsemé d'espaces qui devront être remplis lors de la lecture (les trous). Le nombre de fautes recensées dans les mots ou groupes de mots écrits dans ces espaces servira à déterminer quels participants obtiendront les premier, deuxième et troisième prix.
 13. La deuxième partie consistera en une série de mots n'ayant aucun lien avec ceux de la première partie. Ces « mots de départage », spécialement choisis pour leur difficulté orthographique, ne seront corrigés qu'en cas d'égalité des candidats aux premier, deuxième ou troisième prix. Lors de la correction des mots de départage, la personne dont la première erreur se situera le plus loin dans la série sera déclarée gagnante. Il est à noter que cette façon de faire pourra s'appliquer ultimement dans le cas d'une égalité du nombre d'erreurs dans la dictée et dans les mots de départage.